

Lettre d'information DJEPA #12

n°12 / Déc. Janv. 2018 - Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Edito

A lors que des évolutions majeures sont pressenties en matière de réorganisation des services de l'Etat, les missions du champ JEPVA se voient réaffirmées. En témoignent notamment le plan d'action pour une politique de la vie associative présenté par le secrétaire d'Etat, Gabriel Attal, le 29 novembre 2018, l'annonce d'un prochain comité interministériel de la jeunesse lors de la réunion plénière du conseil d'orientation des politiques de jeunesse, le 19 décembre dernier, la poursuite de la préfiguration du service national universel et le développement du plan mercredi sur l'ensemble du territoire. Des relais locaux experts restent nécessaires pour assurer la mise en œuvre de ces missions dans le cadre d'une réponse adaptée et concertée aux enjeux des territoires. C'est tout le sens de la démarche Ambition JEPVA qui a permis l'émergence de projets en lien avec ces enjeux. Il convient d'accompagner ces projets en proposant une stratégie nationale qui devra être partagée avec le réseau en 2019, en tenant compte des évolutions structurelles qui impacteront celui-ci.

Jean-Benoît Dujol,
délégué interministériel à la jeunesse,
directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire
et de la vie associative

SOMMAIRE

Edito.....	p.1
Actualités JEPVA.....	p.2
Focus en régions	
Prévention de la radicalisation et promotion des valeurs de la République.....	p.8
La parole à	
Simon Besnard, président du conseil d'orientation des politiques de jeunesse (2017-2018).....	p.10
Ressources utiles.....	p.10

Bonne et heureuse
année 2019 !



A retenir

Le 5 décembre 2018, le ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, a présenté le projet de loi **pour une École de la confiance** en Conseil des ministres.

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Agence
nationale
de la cohésion
des territoires

Le 8 novembre 2018, le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi portant création d'une **Agence nationale de la cohésion des territoires**.

Le 5 novembre 2018, à Nîmes, Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, et Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ont annoncé le lancement de **cités éducatives**, un programme interministériel et partenarial adossé à un label déployé dans une soixantaine de sites, en septembre 2019.



Le 17 septembre 2018, le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et le ministre de la Culture ont présenté leur plan d'action commun qui doit permettre à tous les enfants de bénéficier d'un **parcours d'éducation artistique, culturelle et sensorielle**.

Annoncé par le président de la République en décembre 2018, le **Grand débat national** est organisé depuis le 15 janvier 2019.



Actualités JEPVA

Vie associative

Présentation du Plan gouvernemental en faveur de la vie associative.

Le secrétaire d'État, Gabriel Attal, a présenté le 29 novembre 2018 le [plan gouvernemental en faveur de la vie associative](#). 15 mesures sont articulées autour de 3 axes :

1. Apporter un appui structurel aux associations et les accompagner dans leurs transitions. Ces mesures visent à accompagner financièrement les associations et renforcer les points d'appui locaux à la vie associative.

2. Permettre l'engagement de tous, tout au long de la vie. Cet objectif se traduira par une meilleure reconnaissance des compétences acquises, une promotion des congés d'engagement et un élargissement des bénéficiaires du Compte engagement citoyen.

3. Transformer les mentalités et favoriser les liens entre le monde associatif, la puissance publique et les entreprises privées. Le Gouvernement souhaite développer une culture française de la philanthropie (sur le modèle



« Giving Pledge »), favoriser la recherche au sein des associations et développer le mécénat de compétences, notamment dans le secteur public.

Gabriel Attal a annoncé le lancement de groupes de travail et de missions parlementaires autour de la fiscalité des associations, des règles comptables, de la philanthropie et de l'accompagnement territorial des associations.

Le 11 décembre, les Délégués régionaux et départementaux à la vie associative, réunis à l'ENA à Paris, ont pu assister à une présentation de ce plan stratégique et échanger sur le déploiement des mesures dans les territoires.



Compte engagement citoyen (CEC) : le module de saisie des engagements bénévoles est en ligne.

Le [CEC](#) permet aux responsables associatifs de bénéficier de droits à formation. Les bénévoles ont jusqu'au 28 février pour [déclarer leurs engagements bénévoles](#) réalisés en 2017. A compter du 1er avril, les bénévoles pourront déclarer les engagements bénévoles réalisés en 2018. La [plaquette de présentation du CEC](#) permet de mieux connaître ce dispositif et ses modalités pratiques.

➔ [Accéder à la newsletter Vie Associative](#)

Séance plénière du Haut conseil à la vie associative.

Le 17 décembre dernier, Gabriel Attal a présidé la 12^{ème} séance plénière du Haut Conseil à la vie associative (HCVA). Au cours de cette séance, les membres du HCVA ont pu échanger sur la feuille de route pour la vie associative annoncée quelques jours plus tôt. Le Haut Conseil prendra une part active aux travaux qui vont être engagés au début de l'année 2019. Cette réunion a également été l'occasion, pour la vice-présidente et les présidents de commissions, de présenter les travaux en cours, l'un sur les activités économiques des associations et leur compatibilité avec le modèle économique désintéressé, et l'autre sur l'accessibilité du bénévolat pour chacun, quelle que soit sa situation sociale, familiale, professionnelle... Cette nouvelle année sera également celle de la publication du bilan de la vie associative pour les années 2017-2018 et d'un guide pratique du nouveau règlement comptable applicable aux organismes sans but lucratif. En 2019, le HCVA poursuivra ces travaux d'expertise au service des pouvoirs publics et de la vie associative.

Politiques éducatives

PLAN MERCREDI



Publication de l'instruction relative à la mise en œuvre du Plan mercredi.

Afin de faire du mercredi « un temps éducatif utile aux enfants, conçu dans le respect de leurs rythmes et en relation avec le socle commun de culture, de connaissances et de compétences » et partant du constat que le Plan mercredi « repose sur l'engagement des communes et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) », le document détaille tous les aspects de sa mise en œuvre. Il revient tout d'abord sur les aides financières de l'Etat et de la CNAF, puis précise

les conditions de formalisation d'un Plan mercredi qui nécessite à la fois une convention de projet éducatif territorial (PEdT) et une convention par laquelle la collectivité s'engage à respecter les principes de la charte qualité dans l'organisation des accueils de loisirs du mercredi. Les rôles respectifs des services déconcentrés y sont ensuite définis selon le niveau d'intervention. Si les services régionaux sont chargés d'une mission de coordination et de formation, la mise en œuvre du Plan mercredi relève du niveau départemental. À cet effet, les collectivités seront accompagnées par les GAD (groupes d'appui départementaux) chargés de piloter la mise en place des conventions, le suivi des projets et leur évaluation.

[Accéder à l'instruction du 29 novembre 2018](#)



A ce jour, l'application « plan mercredi », renseignée par les DDI, fait état de plus de 1700 plans mercredi conventionnés ou en cours de conventionnement et de 2 800 communes disposant d'une école publique engagées dans le dispositif. Pour l'heure, les départements ruraux et de montagne comptent peu de communes postulant pour un Plan mercredi. En revanche, la dynamique semble plus forte dans les territoires urbains. Enfin, on observe des disparités régionales fortes. L'Ouest et le Nord du territoire national (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Normandie) et la région

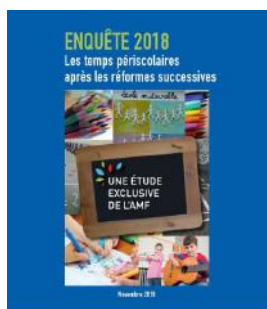
Auvergne-Rhône-Alpes semblent plus engagés dans le dispositif que le Sud-Est et le Grand-Est avec, toutefois, des différences départementales marquées au sein d'une même région.



La dimension numérique des diplômes de l'animation.

L'étude relative aux compétences numériques des animateurs, coordonnée par les directions des sports et de la jeunesse et conduite, durant l'année 2018, par l'AFPA, a fait l'objet d'une restitution, le 9 janvier dernier, autour de deux principales interrogations : existe-t-il des activités d'animateurs dans les environnements numériques ? le numérique doit-il faire l'objet d'une formation qualifiante visant à développer les compétences des animateurs dans ce secteur ? Les résultats de cette étude seront prochainement disponibles sur PACo.

RESSOURCE THEMATIQUE



L'Association des Maires de France (AMF) a mené une enquête auprès des 21 700 communes disposant

d'une école publique qui permet de dresser un premier panorama des temps périscolaires, et plus particulièrement du Plan mercredi déployé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse depuis la rentrée. [Accéder à l'enquête](#)

20 propositions pour l'accès des enfants en situation de handicap aux accueils de loisirs.



Le vendredi 14 décembre 2018, la Mission Nationale Accueils de Loisirs & Handicap a remis son rapport à Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargée des personnes

handicapées et Jacques Toubon, Défenseur des droits. [Accéder au rapport](#)

Jeunesse

Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

Le COJ s'est réuni en séance plénière le 19 décembre 2018.



De gauche à droite : S. Charnoz, G. Attal, S. Besnard, D. Frédout

Dans ses propos introductifs, le président sortant, Simon Besnard, a rappelé les travaux conduits au cours de son mandat (voir rubrique [La parole à](#)) et a présenté la future Présidente du COJ, Elsa Bouneau, qui prendra ses fonctions dans les prochaines semaines. Le DIJ-DJEPVA a ensuite fait un point d'actualité sur le Service national universel avant que les participants ne soient informés de l'avancement des travaux de l'intercommission ruralité. Le président de la commission Education populaire, Daniel Frédout, a ensuite fait état des premiers résultats des travaux relatifs au Plan Mercredi et la vice-présidente de la commission Insertion des jeunes, Sandrine Charnoz, a présenté les recommandations du groupe de travail sur les mobilités. Le Secrétaire d'Etat, Gabriel Attal, a clôt la session en annonçant la tenue d'un comité interministériel de la jeunesse à la fin mars 2019, après le « grand débat national ». Il a également souhaité que le COJ soit mobilisé dans le cadre de l'évaluation du plan mercredi.

Service national universel Le groupe de travail préfigurateur, conduit par le Général Daniel Menaouine, a remis, le 19 novembre 2018, au secrétaire d'Etat, Gabriel Attal, et au secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, son rapport relatif à la consultation de la jeunesse sur le Service National Universel. Ce rapport fait suite aux phases d'auditions et de consultations de la jeunesse qui ont eu lieu partout en France. [Accéder au rapport](#)



Le Service national universel sera expérimenté dès le mois de juin 2019 auprès de jeunes volontaires dans treize départements préfigurateurs (un par région) : les Ardennes, le Cher, la Creuse, l'Eure, la Guyane, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône, la Loire-Atlantique, le Morbihan, le Nord, le Puy-de-Dôme, le Val-d'Oise et le Vaucluse.

Partenariats JEP

Une enquête nationale sur l'agrément Jeunesse et Education Populaire.

Un inventaire de l'ensemble des associations bénéficiant de l'agrément départemental de jeunesse et d'éducation populaire (JEP) a été lancé en septembre 2018 auprès des services déconcentrés afin de permettre une consolidation des données chiffrées début 2019. Cet état des lieux s'inscrit notamment dans une réflexion sur l'impact de la réglementation relative au tronc commun d'agrément (TCA) sur l'examen des primo-demandes d'agrément JEP et de réexamen quinquennal du respect des critères du TCA et, au-delà, sur le sens, la portée et le suivi des agréments JEP. Les directions départementales qui n'ont pu, à ce jour, indiquer à la DJEPVA le nombre d'associations agréées JEP sur leur département sont invitées à le faire [ici](#).

Soutien aux associations nationales agréées JEP – exercice 2019.

Les associations nationales agréées JEP ont été destinataires de la lettre de cadrage du 18 décembre 2018. Afin de simplifier les démarches, l'utilisation de l'application [Compte asso](#) est préconisée. Les dossiers devront parvenir au service instructeur au plus tard le 29 mars 2019. [En savoir plus](#)

Mobilité internationale

En région



Lancement du Corps européen de solidarité. Officiellement lancé le 17 décembre 2018, à Paris, le Corps

européen de solidarité vise à donner aux jeunes de 18 à 30 ans, la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger. [En savoir plus](#)



Rapport national sur les consultations citoyennes (CCE). Etabli sur la base de 1082 événements organisés entre le 17 avril et le 31 octobre

2018 sur la quasi-totalité du territoire français permettant à plus de 70 000 concitoyens d'exprimer leurs points de vue, le rapport final des CCE a officiellement été remis le 4 décembre 2018 à la Ministre chargée des Affaires européennes, Nathalie Loiseau. Ce rapport est le fruit d'un travail d'analyse de chacune des restitutions de CCE mené par un comité d'experts indépendants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). [En savoir plus](#)



Conseil des ministres de la Jeunesse de l'Union européenne le 26 novembre 2018.

En présence du Secrétaire d'Etat, Gabriel Attal, lors de ce conseil trois textes ont été adoptés : la nouvelle Stratégie européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027, des Conclusions sur le rôle de l'animation socio-éducative dans le contexte des questions liées aux migrations et aux réfugiés et une Orientation générale pour le Corps européen de solidarité 2021-2027.

[En savoir plus](#)



Dans le cadre des Consultations citoyennes sur l'Europe, l'opération **Jeunes Européens de Gwyane, Jeunes Européens d'Amazonie #43joursPourLeurop**, portée par la DJSCS de Guyane, a permis d'impliquer des jeunes, concernés par la mobilité en 2018, sur les questions européennes les intéressant, notamment autour de la notion d'engagement et de dialogue structuré à l'international.



Le Comité régional de la Mobilité des Hauts-de-France, réuni pour la première fois en plénière le 20 novembre 2018 à Amiens, a permis de

faire un point sur les dynamiques et les réseaux présents sur le territoire. Les objectifs des groupes de travail autour de la mobilité ont été présentés, suivis par une présentation des travaux de la Plateforme de la mobilité. Enfin, la ville d'Amiens, désignée Capitale européenne de la Jeunesse en 2020, a présenté les actions portée afin d'intégrer tous les acteurs dans cette dynamique.

Etude Les conclusions de l'étude « Les effets du travail de jeunesse dans cinq pays européens » menée dans le département du Lot viennent d'être publiées. La recherche a été menée pendant deux ans dans le cadre d'un partenariat stratégique ERASMUS+ et repose sur une approche participative, à partir du recueil de la parole des jeunes. Pour la France, le projet a été conduit par l'université de Toulouse Jean-Jaurès (IUT Figeac) en partenariat avec trois structures d'Occitanie dans les champs de l'animation et de la prévention spécialisée. [Accéder à l'étude](#)



The Impact of Youth Work in Europe: A Study of Five European Countries

Les Offices franco-québécois et franco-allemand pour la jeunesse ont tenu, les 10 et 11 décembre derniers, leur Conseil d'administration co-présidé par Gabriel Attal, Secrétaire d'Etat. L'année 219 sera marquée par une augmentation des budgets pour favoriser la mobilité éducative et citoyenne des jeunes.
www.ofaj.org www.ofqj.org



Les membres du conseil d'administration de l'OFAJ



Du 14 janvier au 1er février 2019, l'exposition « Pas de Deux » sur le thème de la relation franco-allemande est organisée à la DJEPVA sous la forme de caricatures humoristiques du dessinateur Plantu.



Le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2018 est disponible. Avec l'appui de l'INJEP, le CREDOC (Centre de recherches

pour l'étude et l'observation des conditions de vie) a réalisé, début 2018, la troisième édition de cette enquête nationale auprès de 4500 jeunes de métropole et d'outre-mer âgés de 18 à 30 ans. Sont abordées les thématiques liées aux aspirations des jeunes, au parcours résidentiel, à l'accès aux droits sociaux et aux soins, à la mobilité et l'expérience internationale et à l'engagement citoyen. [Accéder au baromètre](#)

pour l'étude et l'observation des conditions de vie) a réalisé, début 2018, la troisième édition de cette enquête nationale auprès de 4500 jeunes de métropole et d'outre-mer âgés de 18 à 30 ans. Sont abordées les thématiques liées aux aspirations des jeunes, au parcours résidentiel, à l'accès aux droits sociaux et aux soins, à la mobilité et l'expérience internationale et à l'engagement citoyen. [Accéder au baromètre](#)



« Quelles approches pour observer quelle(s) jeunesse(s) ? ». Avec la participation de l'INJEP, une journée de réflexion de la Plate-Forme de l'observation sanitaire et sociale (PFoss) d'Auvergne-Rhône-Alpes, s'est tenue à Lyon le 23 novembre 2018, sur l'apport des méthodes d'observation appliquées à « la jeunesse ». [En savoir plus](#)

Regards croisés sur les politiques de jeunesse. Dans le cadre de son 50ème anniversaire, l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ), en partenariat avec l'INJEP et l'Observatoire Jeunes et Sociétés, a organisé, les 29 et 30 novembre 2018 à l'Assemblée nationale, les rencontres franco-québécoises sur les politiques de jeunesse. [En savoir plus](#)



Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse a 10 ans. Cet événement s'est tenu le 6 décembre 2018 en présence de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Benoît Dujol, directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, délégué interministériel à la Jeunesse, Thibaut de Saint Pol, directeur de l'INJEP, Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP, et Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. [En savoir plus](#)

Retrouvez les publications de l'INJEP sur www.injep.fr

Les agents de la DJEPVA réunis en séminaire

En proposant la démarche « Ambition JEPVA », la DJEPVA s'est engagée dans une nouvelle forme de gouvernance partagée avec le réseau des services déconcentrés en matière de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. Le processus en cours, porteur de ce dialogue rénové, a conduit les services déconcentrés à produire leur ambition territoriale de manière collégiale. Ces projets territoriaux, élaborés au premier semestre 2018, au regard des orientations nationales et de la stratégie de l'Etat en région, ont pu faire, fin décembre 2018, l'objet d'une première appréciation concernant les leviers et les freins identifiés dans la conception et la mise en œuvre de cette nouvelle logique d'intervention de l'Etat. Pour assurer le déploiement de cette dynamique et accompagner les acteurs et les projets sur les territoires en tenant compte des évolutions en cours, la DJEPVA entend, elle aussi, préciser son ambition stratégique. Une large concertation a été initiée en novembre 2018 au sein de la direction, mobilisant l'ensemble des agents sur la base d'un recueil des expressions et propositions individuelles et collectives. Conçu à partir des éléments produits, un séminaire interne à la DJEPVA, destiné à esquisser les contours d'une ambition collective, a réuni les agents, le 20 décembre dernier. Ils ont notamment participé à plusieurs ateliers, conçus comme de véritables espaces de réflexion et de débat sur les enjeux et priorités de la direction, tant en matière de politiques publiques (définition de parcours éducatifs et citoyens intégrateurs pour les enfants et les jeunes, promotion d'une culture de l'engagement généralisée chez les jeunes et d'une société plus engageante pour tous les citoyens) qu'en matière d'appui à ces politiques notamment au travers d'une fonction nationale plus efficiente et facilitatrice permettant de mieux travailler avec le niveau territorial et de mobiliser les ressources de manière optimale.



Le séminaire de la DJEPVA a alterné des temps d'échanges en plénière et des ateliers permettant aux agents d'alimenter les orientations stratégiques dont souhaite se doter la direction



Les arrivées à la DJEPVA

Sous-direction des politiques interministérielles de jeunesse et de vie associative

Bureau des politiques interministérielles de jeunesse

Tristan REILLY, Adjoint au chef du bureau des politiques de jeunesse

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (SCN)

AmeI HAMI DOU, Documentaliste (centre de ressources et de documentation)

Roxane BRICET, Chargée d'études et d'évaluation sur les expérimentations en faveur de la jeunesse (Mission d'animation du FEJ)

Julie COURONNE, Chargée d'études et de recherche Insertion sociale et professionnelle, accompagnement, entrepreneuriat (MOE)

Christine LOISON, Cheffe du pôle administratif et financier

ONM JEPVA

"Les formations métiers 2019"
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant aux formations 2018 reconduites en 2019 via RENOIRH.

Concours CEPJ 2019

L'arrêté du 30 novembre 2018 autorise, au titre de l'année 2019, l'ouverture de concours externe et interne pour le recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse.

Au calendrier

05 & 06/02

Regroupement des référents Service civique

07 & 08/02

Regroupement des Responsables Europe International Jeunesse

Prévention de la radicalisation : le Tarn-et-Garonne organise la mobilisation citoyenne

En février 2015, les questions de renforcement du lien social sont remises en exergue après les attentats. Les stratégies de radicalisation, déployées notamment dans les espaces ruraux, conduisent les acteurs institutionnels et associatifs à s'interroger sur la création d'un événement destiné à rassembler les familles, les femmes, les jeunes, les professionnels, éducatifs et sociaux, et les spécialistes et à renforcer la confiance et la reconnaissance mutuelle entre les institutions et les citoyens. Piloté par les Francas, le projet, coordonné par une équipe pluri-partenaire (1), s'articule autour de deux volets. Le volet « familles » comprend une journée de mobilisation déclinée en ateliers (120 jeunes collégiens), une soirée théâtre forum annuelle construit sur la prévention des radicalités (200 familles en 2017, 140 familles en 2018) qui mobilise pendant six mois un territoire donné autour d'un guide pratique « Parent que faire ? Enfant que faire ? ». Le volet « femmes et acteurs éducatifs » a d'abord été mis en œuvre sur la base d'un regroupement de 250 femmes des quartiers de tout le département le 8 mars 2016 autour d'un questionnaire « Comment prévenir ? Comment agir ? » et d'un tirage au sort de dix femmes pour participer à un « [parcours valeurs de la République](#) » à Paris. A partir de celui-ci des débats se

[pour aller plus loin](#)

[Radicalisations et jeunesses, Revue de littérature, INJEP, mars 2018.](#)

sont organisés sur différents thématiques

(les valeurs de la République, la laïcité, le voile, le terrorisme...).

Le 8 mars 2017, 300 femmes étaient réunies dans la commune de Montech pour un rallye

citoyen dans la

ville. Au final, plus de 500 femmes ont participé aux différentes actions menées dans le cadre de cette mobilisation entre 2015 et début 2017. Un DVD a été réalisé. Il vise à donner les moyens aux professionnels de terrain d'animer des espaces de réflexion, de sensibilisation, de débats et d'écoute concernant des problématiques émises par les citoyens, notamment des femmes mais aussi des jeunes et des familles. A ce jour 150 relais sont formés à l'utilisation de ce DVD. Ces actions se poursuivent en 2019. Elles bénéficient du soutien du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) et de crédits de la politique de la ville et du droit des femmes.

En savoir plus

(1) PJJ, mission « citoyenneté laïcité » et mission aux droits des femmes et à l'égalité de la DDCSPP, Éducation nationale, Sauvegarde de l'Enfance, direction de la Solidarité du Conseil Départemental et CAF. Les forces de l'ordre sont également associées.

Contact : Céline Porin, chargée de mission "citoyenneté, laïcité. Engagement des jeunes" DDCSPP de Tarn-et-Garonne



Laïcité et Valeurs de la
République :
le Grand Est innove dans la
formation des acteurs

Le plan de formation Valeurs de la République Laïcité à l'initiative du CGET, est l'occasion de soutenir l'initiative associative collective dans la qualification d'encadrants salariés et bénévoles. Le collectif inter-associatif laïcité, réseau meurthe-et-mosellan regroupant 13 associations et réseaux d'éducation populaire, en partenariat avec la DRDJSCS du Grand Est, et en lien étroit avec la DDCS de Meurthe-et-Moselle a proposé sur un week-end, un format inédit de formation alternant interventions plénières d'experts nationaux, illustrations théâtrales et ateliers dynamiques en petits groupes encadrés par des formateurs habilités du plan. La mobilisation et la mutualisation des réseaux a permis la formation simultanée de plus de 100 stagiaires de

toute la région, intervenants majoritairement dans les ACM et difficilement mobilisables sur les formats traditionnels en semaine.

Partageant le constat du manque d'accessibilité des formations traitant de laïcité à des publics ne communiquant pas ou peu en langue française parlée, la DRDJSCS du Grand Est travaille actuellement en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et un collectif d'associations de sourds et malentendants de la Marne, un scénario de formation « laïcité », inspiré du plan VRL du CGET. L'enjeu est de construire un module de formation « tout public », ne s'adressant pas uniquement aux professionnels tel que l'actuel plan VRL du CGET. L'offre de formation pour ce public étant assez restreinte, le défi n'étant pas de transcrire intégralement la formation en Langue des Signes Française mais bien de construire une formation spécifique sur la thématique sur fond de facilitation graphique.

Cette première étape concerne le public adulte sourd et malentendant. La facilitation graphique nous permet d'envisager de réinvestir les productions avec d'autres publics communiquant peu ou pas en langue française parlée. Les livrables sont attendus pour la fin du premier semestre 2019 et seront entre autre partagés dans le cadre de l'animation régionale des formateurs du plan VRL du CGET.

Valeurs de la République et Laïcité

Formation de 2 jours gratuite

Le Collectif Inter-Associatif laïcité de Meurthe-et-Moselle en partenariat avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Grand Est, vous propose, dans le cadre du plan de formation initié par le Coordonnateur Général à l'Égalité des Territoires (CGET), une formation Valeurs de la République et Laïcité.

19 et 20 janvier 2019
Espace Jean Jaurès
TOMBLAINE (54)
9h à 17h

Avec les interventions de :

- **Edwin HATTON**, consultant-formateur
- **Pauline METAIS**, chargée de mission et juriste de l'Observatoire de la laïcité

Objectifs :
Vous apporter des réponses en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination en situation professionnelle et au regard du statut de votre structure (apports théoriques, études de cas concrets)

Ouverte à tous :
Professionnels : animateurs, éducateurs, salariés d'entreprises, enseignants, agents des collectivités, ...
Bénévoles de l'Éducation populaire, élus, ...

Modalités et inscription:
Inscription obligatoire sur les 2 jours, repas midi compris, possibilité d'hébergement

Renseignements et inscriptions :
formationlaicitegrandest@gmail.com
<https://tinyurl.com/formationlaicite>

* Le Collectif est un réseau meurthe-et-mosellan composé des associations et fédérations d'éducation populaire (France, Ligue de l'Enseignement, Foyers Ruraux, Familles Rurales, M.C. U.P.C.V. CRU Lorraine, Association AVEC, Citoyenneté Active, Citoyens et Territoires, CEMEA Grand Est, Union des Familles Laïques) et du réseau CAVOPE.

Contact : Marie-Laure Royer, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse - Pôle politique de la ville DRDJSCS Grand Est

Pour aller plus loin

Déploiement local du plan de formation Valeurs de la République et laïcité : l'émergence d'un réseau d'acteurs-relais de la pédagogie de la laïcité, CGET, novembre 2017.

La parole à...



Simon Besnard a exercé les fonctions de président du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse de janvier 2017 à décembre 2018.

Quels ont été les enjeux prioritaires du COJ ?

Lieu d'expertise, d'initiative et d'évaluation permettant d'analyser et construire des politiques de jeunesse ambitieuses, le COJ représente un large espace d'échange, de ressource et de production de savoirs, de par sa composition (il réunit des institutions, collectivités locales et administrations d'Etat, des membres issus de la société civile, des usagers) et la nature de ses missions. Lors de son installation en janvier 2017 par le Premier ministre, l'enjeu prioritaire consistait à le faire exister en tant que parole pertinente, reconnue et sollicitée. Le COJ s'est alors engagé dans une dynamique de propositions permanentes en étant tout à la fois moteur et garde-fou en matière de politiques publiques de jeunesse. Dans ce cadre, il profite de l'avantage d'être sous l'égide du Premier ministre tout en étant géré par la société civile dont est issu.e le ou la président.e, ce qui lui garantit indépendance et légitimité institutionnelle.

Quels objectifs vous êtes-vous fixés durant votre mandat ?

Mon objectif, en tant que premier président du COJ, a été de démontrer sa capacité à produire pour assurer sa reconnaissance et prouver son efficacité dans le cadre de la nouvelle mandature présidentielle de 2017.

Deux commissions ont été créées sur les thématiques de l'insertion et de l'éducation

populaire, des groupes de travail ont été constitués et le COJ s'est aussi doté d'une feuille de route. Une tribune dans la presse a permis de provoquer la rencontre avec le ministre chargé de la jeunesse dans le cadre du gouvernement installé en juin 2017. Une fois le dialogue instauré, il s'agissait de gagner la confiance et inscrire cet échange dans la durée tout en assurant la crédibilité du COJ auprès de ses propres membres en apportant la preuve de sa pertinence. L'auto-saisine du COJ sur la question du Service national universel a renforcé la dynamique de mobilisation et de reconnaissance par les pouvoirs publics. Celle-ci s'est concrétisée par une lettre de mission du ministre chargé de la jeunesse au président du COJ en août 2018. J'ai pu ainsi assurer la transmission de la présidence d'un COJ conforté à Elsa Bouneau, la nouvelle présidente, qui prendra ses fonctions dans quelques semaines.

Quel bilan et perspectives tirez-vous de votre mandat ?

En se structurant et en livrant ses premières productions, le COJ a rempli ses premiers objectifs opérationnels. Il s'est emparé de ses propres thématiques de travail dans le champ de la jeunesse et inscrit désormais ses travaux dans le cadre de processus qui en garantissent la qualité. Il convient maintenant d'assurer le positionnement pérenne du COJ comme un outil fédérateur et incontournable sur l'ensemble des thématiques de jeunesse relevant de politiques publiques. En termes de perspectives, les retombées du COJ au niveau territorial mériteraient d'être interrogées en explorant la possibilité de mobiliser ou créer des lieux dédiés sur les territoires. Enfin, ses réflexions et travaux pourraient utilement se nourrir d'expériences et de pratiques internationales.

Propos recueillis par A.Lemoine

Ressources utiles

- Place des jeunes dans les territoires ruraux, Avis du Conseil économique, social et environnemental, octobre 2018
- La Garantie jeunes : éléments d'évaluation et de comparaison internationale, Travail et emploi 2018/1 (n°153), DARES

Directeur de publication : Jean-Benoît Dujol

Contact : Bureau de l'animation territoriale

Audrey Lemoine, responsable éditoriale

audrey.lemoine@jeunesse-sports.gouv.fr

© 2019 Tous droits réservés